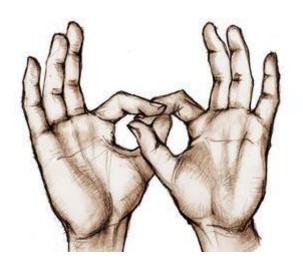
# Le monde sourd, culture et transmission

# Yeelen Dumas



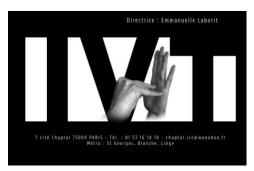
« Enfants, ne maudissez ni Dieu, ni votre mère
Vous êtes plus heureux que Milton et Homère
Vous voyez la nature et pouvez y rêver
Sans craindre que jamais la parole vulgaire
Ose, par votre oreille, à votre âme arriver.
Le silence éternel est votre tabernacle,
Et votre esprit n'en sort que selon son désir,
Il ouvre, quand il veut, et ferme le spectacle.
Dans le livre de la vie, il choisit son oracle,
Et de toute beauté ne prend que l'élixir. »

Alfred de Vigny, Aux sourds-muets, 1839

Dans ce dossier, j'ai choisi de traiter de la culture sourde, de la Langue des Signes Française (LSF) et de sa transmission aux générations futures. Ces deux éléments sont fondamentalement liés, puisque la communauté sourde n'a pas de territoire, pas de lieu défini. C'est leur culture et leur langue qui permettent le lien entre les sourds. Mais pour que ce lien perdure, il est nécessaire que les enfants sourds apprennent la langue des signes, ce qui n'est pas toujours rendu évident. De plus, l'intégration sourde à la société entendante est également un problème majeur ; la surdité, puisque vue comme un handicap, doit être soignée.

L'International Visual Théâtre fut créé en 1977 par Jean Gremion et Alfredo Corrado. C'est une association qui a pour but de développé la LSF et de rendre plus accessible la culture sourde. L'IVT commence son travail dans la tour du château de Vincennes. Des cours

de LSF y sont dispensés, et le lieu abrite une troupe de théâtre qui s'exprime en langue des signes. L'association y accueille des entendants qui soutiennent la cause, des sourds et leurs familles. C'est un lieu d'enseignement, de partage, et d'éducation. En effet, de nombreux sourds, que les médecins



orientaient vers l'oralisation, sont allés à IVT pour tenter de trouver une solution aux problèmes de communication qu'ils rencontraient.

Dans le dans un livre : <u>Le cri de la mouette</u> d'Emmanuelle Laborit, l'auteure raconte sa découverte d'IVT et de ce qu'elle y a vécu. Elle y relate les ateliers de communication parents-enfants, et le voyage à Washington, « la ville des sourds ».

Après que la LSF soit acceptée comme une langue à part entière en France, IVT va se spécialiser dans le théâtre visuel et la recherche, mais continue à dispenser des cours de LSF, puisque environ 900 personnes y apprennent la LSF chaque année. IVT donne des cours de LSF, leur programme d'enseignement est divisé en quatorze niveaux. Les personnes qui dispensent les cours font également des interventions en entreprise pour sensibiliser et initier le personnel à la LSF. Des formations spécifiques sur l'histoire et la culture sourde sont proposées aux personnes sourdes. IVT est également une maison d'édition qui publie de nombreux livres sur la LSF, des dictionnaires, des grammaires et des livres d'initiation, ainsi que des DVD.

En 2007, IVT s'installe à Paris dans le théâtre du grand guignol, où il possède désormais une salle de spectacle et des locaux.



Depuis 2003, IVT est dirigé par Emmanuelle Laborit, comédienne sourde, nominée au Molière de la révélation théâtrale en 1993 pour son rôle dans <u>Les enfants du silence</u>. Emmanuelle Laborit ne cesse de lutter pour que cette institution reste en place, malgré le manque de subventions et le déficit financier.

En outre, IVT est un centre de recherche linguistique. En effet, des expérimentations sur la LSF y sont menées. J'ai assisté a la cérémonie d'ouverture du festival « Sur le fil » à Marseille, où Emmanuelle Laborit signait que ce n'est pas en faisant des conférences et des émissions que l'on diffusera la LSF; c'est une langue qui transmet de l'émotion, et qui se diffuse par elle, c'est donc par là que nous devrions passer pour la diffuser. Emmanuelle Laborit expliquait que la recherche d'IVT sur la LSF est avant tout basée sur le théâtre, car « si la LSF a une écriture, c'est bien sur les planches qu'elle s'écrit 1». La culture est la base de toutes les communautés. Pour que la communauté subsiste, il faut la défendre. La LSF est la partie la plus importante de la culture sourde, c'est elle qui fait la cohésion du groupe. Christian Cuxac écrit à ce propos : « La langue des signes était la trace tangible et permanente de la culture sourde»2.

Or de nos jours, l'éducation des jeunes sourds et la transmission de la LSF sont en péril. Emmanuelle Laborit explique : « Ce qui me choque le plus, effectivement, c'est que ces enfants ne bénéficient pas d'un enseignement direct en langue des signes, seuls 5% des enfants y ont droit. On est dans un pays qui est censé être une démocratie et là ce n'est pas le cas, on subit le lobbying du corps médical : on est sur la réparation de l'audition, le dépistage précoce, l'implant, etc. »<sup>3</sup>

La politique éducative des sourds met actuellement en avant l'intégration, c'est-à-dire le mélange enfants sourd / enfants entendants. Ce système inclut donc un enseignement oraliste avant tout, mais pourquoi ? Tout simplement parce que « les parents n'ont pas tellement envie d'abandonner leur enfant à une autre communauté », et que les médecins les orientent vers l'oralisation « à tout prix ». L'implant cochléaire, les appareils, et

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Discours d'inauguration du festival « sur le fil », le 15/11/13

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Christian Cuxac (1983). Le langage des sourds. Paris. Payot. p175

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> http://www.franceinter.fr/emission-linvite-du-57-emmanuelle-laborit-et-patrick-belissen

l'orthophoniste sont les solutions les plus proposées aux parents entendants d'enfants sourds. Selon Benoît Virole, « le destin social d'un enfant sourd implanté est actuellement plus ouvert que celui d'un enfant sourd profond non implanté. Il faut avoir des sacrées œillères idéologiques, ou être de mauvaise foi, pour dire désormais le contraire. » Puisque les parents désirent que leur enfant parle et entende, puisqu'ils désirent que l'enfant s'intègre, les parents suivent l'avis médical. De plus, le modèle scolaire suit cette mouvance et ne met rien en place pour que la LSF soit une langue d'éducation. Dans le film « Avec nos yeux » de Marion Aldighieri, il est dit que les sourds qui suivent des cours oralisés, n'entendent et n'assimilent pas ou mal ce qui leur est enseigné. Ainsi les enseignements, s'ils ne sont pas pratiqués en langue des signes, pour les sourds, ne sont pas pertinents. Le problème est donc double : d'un côté le non enseignement de la langue des signes aux jeunes sourds, de l'autre les cours oralisés.

L'autre problème que je vais évoquer ici est de ceux qui font polémiques ces derniers temps : le traitement de la surdité comme maladie, et son dépistage précoce. J'ai trouvé, sur le site du gouvernement, cet extrait de loi : « un examen de repérage des troubles de l'audition réalisé dans les trois jours qui suivent la naissance dans l'établissement de santé dans lequel a eu lieu l'accouchement ou dans lequel l'enfant a été transféré »5, puisque « la prise en charge précoce de la surdité est décisive pour l'avenir de l'enfant et ce quels que soient le traitement et la prise en charge – appareillage, implants cochléaires, rééducation, oralisme, langue des signes française (LSF) »6. En effet actuellement, le dépistage est prévu, au bout de trois mois, la loi voulant raccourcir le délai du dépistage à trois jours. Mais la communauté scientifique sait pertinemment que pour que les résultats soient valides, ils doivent être faits à trois mois et pas avant. Ce problème est lié à ce qu'Emmanuelle Laborit appelle le lobbying médical, c'est-à-dire le fait que les médecins fassent de la déficience auditive une maladie, et donc qu'il faut la soigner, au moyen d'implants, et de rééducation. Or comme l'a signé Anthony Guyon : « Vous comprenez, les enfants sourds, on dit toujours qu'il leur manque quelque chose par rapport aux enfants entendants, et qu'il faut leur rajouter. Mais personne ne pense que les

 $<sup>^4</sup>$  Virole Benoît, « La disparition des Sourds ? », *Empan*, 2011/3 n° 83, p. 14-17.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion2752.asp

 $<sup>^6\</sup> http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion2752.asp$ 

enfants entendants ont quelque chose de trop par rapport aux enfants sourds, et qu'il faut donc leurs enlever... »<sup>7</sup>.

Le second problème est lié à l'éducation scolaire des enfants : en effet, la scolarisation de l'enfant sourd est souvent problématique. J'ai trouvé, à ce propos, un guide en ligne s'adressant aux enseignants qui reçoivent des enfants sourds dans leur classe : dans un premier temps, il faut connaître les différents cas de scolarisation : la scolarisation individuelle en milieu entendant, c'est-à-dire l'insertion des jeunes sourds dans les écoles normales. La scolarisation collective, qui vise à regrouper plusieurs sourds dans une même école normale. Et la



scolarisation dans une unité d'enseignement : dans une école spécialisée. Il est bien évidemment préférable que les enfants sourds soient regroupés, même dans une école non spécialisée, puisque cela entraînera un meilleur développement de la langue des signes chez ces enfants. Or la politique scolaire concernant l'éducation des jeunes sourds est actuellement, en France, orientée vers une recherche d'un schéma : l'intégration. Mais cette intégration passe par l'oralisation, mais aussi par la solitude. Si un enfant sourd n'a aucun autre enfant sourd scolarisé avec lui, il sera forcé d'aller parler avec les entendants, ce qui aura pour effet de l'éloigner de la LSF mais également, et c'est ce qui est recherché, de le forcer à oraliser. « L'intégration des enfants sourds, en particulier des enfants sourds profonds et qui ont besoin de la langue des signes, [...] leur dispersion dans une scolarisation de proximité, séparés par classes d'âge selon les modèles des établissements de l'Éducation nationale, produit en même temps la disparition ou la suppression du lieu, de l'espace, de la communauté dans lesquels s'apprenaient l'identité et la langue, et sans lesquelles celles-ci ne s'apprennent pas. L'intégration scolaire ici normalise, mais en dépossédant les enfants de ce qui les ferait grandir normalement, et en les mettant parfois dans des situations de souffrance importante. »9

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Table ronde du 16/11/13 au théâtre de la Criée

 $<sup>^{8}\</sup> http://media.eduscol.education.fr/file/ASH/90/4/guide\_scolariser\_eleves\_sourds\_et\_malentendants\_142904.pdf$ 

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Jean-Yves Le Capitaine (2004). Des enfants sourds a l'école ordinaire. Paris. Edition l'Harmattan

Ce modèle éducatif va donc vers une perte de la culture de la communauté sourde, au profit d'une prétendue intégration. Mais, suite à l'interdiction de la pratique de la LSF dans l'enseignement (1880-1991), l'actuelle génération d'adultes sourds a totalement été privée de sa langue. Qu'est-ce que cette longue privation, la diffusion des moyens médicaux contre la surdité, et le retour récent de la LSF, ont-ils pu engendrer ?

De nos jours, on peut observer que la communauté sourde défend ardemment sa



culture et tente de s'intégrer à la société entendante. Les sourds organisent des manifestations telles que des marches lors de la journée de la surdité, ou des festivals (« le clin d'œil », « sur le fils ») ou encore par des rencontres entre sourds et entendants. Toutes ces manifestations ont pour but la rencontre avec l'autre. En effet, j'ai personnellement participé à plusieurs de ces moments et j'ai toujours, bien qu'entendant, avec un niveau moyen de LSF, été très bien accueilli.

Selon moi, les sourds, sont des personnes très ouvertes, demandeuses de liens sociaux, ce sont des êtres humains, qui une fois la barrière du handicap sociétal levée, se montrent avec beaucoup de simplicité, et une grande bienveillance. En effet, « La surdité n'est ni une déficience ni une différence, mais un fait biologique singulier sans valeur en soi. » 10. Ce qui me semble assez curieux, c'est que chez les auteurs qui parlent du monde sourds, seuls ceux qui n'y sont jamais entrés en disent du mal, et prônent son intégration à la société entendante. On peut observer que la société sourde tente de s'intégrer, mais que la société entendante, comme bien souvent, refuse de s'adapter et créée donc une barrière linguistique.

Suite au développement de l'oralisme via l'implant cochléaire, on peut s'attendre à ce que les futures générations de sourds se trouvent divisées. Dans les prochaines années, le nombre d'enfants sourds implantés risque de monter en flèche. Ainsi les générations sourdes à

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Andrea Benvenuto, « Surdité, normes et vie : un rapport indissociable », *Empan*, 2011/3 n° 83, p. 18-25.

venir, n'auront plus de besoin réel de la LSF. Je vais reprendre ici les propos de Benoît Virole dans son article « La disparition des sourds » publié dans la revue « Empan ».

Selon lui, dans quelques années deux sociétés sourdes vont se créer, l'une formée des enfants sourds de parents sourds et donc utilisant la LSF, l'autre implantée et donc avec une grande base oraliste. Ces deux communautés ne seront pas en réelle opposition puisque de toute façon, les deux types de sourds doivent utiliser la LSF car sa fonction iconique est une base structurante pour toutes les personnes sourdes. Benoît Virole explique que tous les sourds devraient apprendre la LSF, implantés ou pas. Cependant, « L'usage de la langue des signes précoce ne préjuge pas que l'enfant deviendra plus tard un sourd adulte signeur. »<sup>11</sup>. Mais ces groupes resteront donc liés, puisque les sourds oralistes implantés, bien qu'en fort contact avec les entendants, auront toujours besoin de se retrouver entre eux, pour parler de leur expérience de la différence. C'est donc dans l'expérimentation de la différence qu'ils se retrouveront, garderont des points communs. Benoît Virole écrit : « Dans ces groupes, l'utilisation de la langue des signes ne sera plus un critère discriminant ou identitaire. L'endogamie entre ces personnes sourdes sera en nette diminution mais restera néanmoins présente. »<sup>12</sup>.

\*

On peut donc voir que la communauté sourde est actuellement « en danger », puisqu'elle rencontre de nombreux problèmes, liés dans un premier temps au refus de la différence par la société. Ce refus a pour première incidence un rejet de la langue des signes, mais également un non apprentissage de celle-ci aux enfants sourds. Ce non enseignement des langues signées aux enfants sourds et l'augmentation des implants cochléaires ont un impact sur la société sourde. L'implant cochléaire, permet-il aux sourds d'intégrer la société entendante? Et comment maintenir ou établir un pont avec la communauté sourde, si riche en enseignements, en histoires et en valeurs humaines? Cette communauté différente, qui nous fait si peur, ne devrions-nous pas l'écouter, davantage ?

 $<sup>^{11}</sup>$  Benoît Virole, « La disparition des Sourds ? », *Empan*, 2011/3 n° 83, p. 14-17.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Benoît Virole, « La disparition des Sourds ? », *Empan*, 2011/3 n° 83, p. 14-17.

« Il y a peu de différence entre un homme et un autre,

mais c'est cette différence qui est tout. »

### William James

### **Bibliographie**

A. BENVENUTO, « Surdité, normes et vie : un rapport indissociable », *Empan*, 2011/3 n° 83, p. 18-25.

B. VIROLE, « La disparition des Sourds? », Empan, 2011/3 n° 83, p. 14-17.

J.Y. LE CAPITAINE (2004). Des enfants sourds à l'école ordinaire. Paris. Edition l'Harmattan.

C. CUXAC (1983) Le langage des sourds. Paris. Payot.

## Webographie

http://www.fr/anceinter.fr/emission-linvite-du-57-emmanuelle-laborit-et-patrick-belissen consulté le 18/11/13

http://ivt.fr/ consulté entre le 26/09/13 et le 11/10/13

http://ivt.fr/theatre/presentation.php consulté entre le 26/09/13 et le 11/10/13

http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion2752.asp consulté le 20/11/13

http://www.festivalsurlefil.com/index.php?id=468 consulté le 21/11/13

http://media.eduscol.education.fr/file/ASH/90/4/guide\_scolariser\_eleves\_sourds\_et\_m alentendants\_142904.pdf consulté le 20/11/13

http://clairebelgato.wordpress.com/category/lsf-et-asl/ consulté le 26/11/13

### **Filmographie**

« Avec nos yeux », de Marion ALDIGHIERI.